



Plaine des Claparèdes (Identifiant national : 910030351)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34273173)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030351, Plaine des Claparèdes.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030351.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 715599°-1877197°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 21/09/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 21/09/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Ferrières-les-Verreries (INSEE : 34099)
- Commune : Montoulieu (INSEE : 34171)
- Commune : Brissac (INSEE : 34042)
- Commune : Saint-Bauzille-de-Putois (INSEE : 34243)

1.2 Superficie

189,43 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Plaine des Claparèdes » est située au nord-est du département de l'Hérault non loin de la frontière avec le département du Gard. Elle englobe une dépression comprise entre les reliefs constitués par le Bois de Sauzet au nord-ouest et le Bois de Monnier au sud-est, entre les villages de Saint-Bauzille-de-Putois et Ferrières-les-Verreries. Ce territoire couvre une surface de 190 hectares, pour une altitude variant entre 230 et 280 mètres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Amphibiens
- Autre Faune (préciser)
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF est matérialisé par des limites de milieux tout autour de la cuvette des Claparèdes : pelouses/landes, landes/boisements et pelouses/boisements.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Toutes les espèces présentes sont dépendantes des zones humides et de leur bon état de conservation.

L'altération du fonctionnement hydraulique des mares par comblement ou drainage est la principale menace pesant sur le patrimoine naturel du site.

Les amphibiens ont également besoin, autour des mares où ils se reproduisent, d'un milieu plutôt ouvert et d'un sol relativement meuble pour s'y abriter. La recolonisation des pelouses par les espèces ligneuses peut donc à terme affecter ces populations.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Autre Faunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	235	<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	<i>Pélobate cultripède (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Patrice Cramm , CEN LR				1988
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	<i>Triton marbré (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Patrice Cramm , CEN LR				2001
Crustacés	250294	<i>Triops cancriformis</i> (Bosc, 1801)		Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, CEN LR				2005
Phanérogames	100576	<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	<i>Gratiolle officinale, Herbe au pauvre homme</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Christophe BERNIER, CBNMP				2007
	108044	<i>Mentha cervina</i> L., 1753	<i>Menthe des cerfs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP				2006

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Amphibiens	235	<i>Pelobates cultripipes</i> (Cuvier, 1829)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Angiospermes	100576	<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Alexis Rondeau, CEN LR		
	M. Alexi RONDO, CBNMP		
	M. Christophe BERNIER, CBNMP		
	M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP		
	M. Markus ZINSLI, CBNMP		
	M. Romain LEJEUNE, CBNMP		
	Markus Zinsli, CEN LR		
	Patrice Cramm, CEN LR		